USBTT8 - Voirie, réseaux divers et règlementations

Mis à jour le 05-10-2023

Code : USBTT8

Unité spécifique de type mixte

3 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Sébastien VILLEFORT

Contact national :
Chaire de construction durable
2 rue Conté
37.3.70
75003 Paris
01 40 27 21 10
Said Masaoudi
par_btp@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Diplôme prérequis : Bac+2 génie civil

Cours prérequis : Maquette numérique, Management de projet BIM

Objectifs pédagogiques

Public concerné : professionnels du BTP et de l'architecture.

Niveau : L3

L'objectif de cette unité d'enseignement est de permettre aux élèves de comprendre les principes de conception et de réalisation des VRD (voiries et des réseaux divers), ainsi que les réglementations en vigueur pour leur réalisation et leur entretien. Les étudiants apprendront à utiliser les outils et les méthodes pour évaluer les performances des VRD, ainsi que pour proposer des solutions pour améliorer leur efficacité et leur durabilité.

Compétences

- Connaître les différents types de voirie et de réseaux divers, ainsi que leurs caractéristiques et contraintes techniques et maîtriser les aspects réglementaires liés à la conception et la réalisation de projets de voirie et de réseaux divers
- Élaborer ou analyser un dossier de consultation des entreprises (DCE) pour la réalisation de travaux de voirie et de réseaux divers.

Programme

Contenu

- Les différents types de voirie et réglementations associées
- Les différents types de réseau divers et réglementations associées

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Mémoire
- Examen final

Description des modalités de validation

Première session : Contrôle continu, rendu de projet, soutenance orale, examen selon le choix de l'équipe pédagogique après validation par le responsable national de l'US.

Seconde session : selon règlement spécifique de la formation en alternance.